

Solution Vie Sun Life

Une protection pour la vie



La Solution Vie Sun Life est une solution simple d'assurance permanente. Elle vous permet de préparer votre avenir et d'avoir une protection à long terme pour les personnes qui vous tiennent à coeur.

La Solution Vie Sun Life offre :

- une protection viagère à prix abordable
- des primes garanties durant les 10 premières années du contrat
- des primes maximales garanties pendant toute la durée du contrat
- un capital-décès garanti

Vous pouvez aussi ajouter les garanties suivantes :

Exonération en cas d'invalidité – Si vous devenez totalement invalide et si votre invalidité dure au moins 6 mois avant d'avoir 60 ans, les primes seront exonérées tant que durera votre invalidité.

Décès accidentel – Si vous décédez des suites d'un accident, votre bénéficiaire recevra un montant supplémentaire.

Note : Dans le cas d'une transformation en assurance Solution Vie Sun Life, ces garanties ne sont offertes que si elles faisaient partie du contrat d'origine.



La vie est plus radieuse sous le soleil

Autres caractéristiques pour répondre à vos besoins

Avances sur contrat

Vous pouvez emprunter jusqu'à 75 % de la valeur de rachat rajustable du contrat.

Aucuns frais de résiliation

Vous pouvez mettre fin à votre assurance en tout temps, sans frais, et toucher le solde de la valeur de rachat rajustable, s'il en est.

Protection contre la perte de votre assurance

Parce que votre situation financière ou vos besoins d'assurance peuvent changer pendant la durée du contrat, la Solution Vie Sun Life vous offre les options suivantes en cas de besoin :

- Vous pourriez avoir droit à une avance automatique sur la valeur de rachat de votre contrat pour payer les primes en souffrance afin de garder votre contrat en vigueur.
- Si vous cessez de payer les primes après 20 ans, le contrat peut demeurer en vigueur votre vie durant, mais les garanties seront réduites.
- Si vous cessez de payer les primes après 20 ans, le contrat peut demeurer en vigueur pendant une période déterminée tout en conservant les mêmes garanties.

Pour obtenir plus de détails sur ces options, adressez-vous à votre conseiller ou consultez le contrat.

Votre conseiller et la Sun Life sont là pour vous aider.

Discutez avec votre conseiller dès aujourd'hui afin de vérifier si la Solution Vie Sun Life est le bon choix pour vous protéger, vous et votre famille.



Au Canada, la Solution Vie Sun Life n'est offerte que pour la transformation d'une assurance collective ou d'une assurance temporaire.

La Solution Vie Sun Life est établie par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life.

Discutez de la Sun Life avec un conseiller dès aujourd'hui!

- Consultez www.sunlife.ca
- Téléphonnez au 1-877-SUN-LIFE (1-877-786-5433)

Notre but est de vous aider à atteindre la sécurité financière à toutes les étapes de votre vie.



La vie est plus radieuse sous le soleil

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'assureur pour ces produits et est membre du groupe Sun Life. © Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2023. 820-3391-09-23